

RAPPORT

PARTIEL D'ÉVALUATION

N° 2 / NOVEMBRE 2017



www.lahidi.org



 **OSIWA**



www.lahidi.org
Twitter: @LahidiGn
www.facebook.com/layidign

SECTEURS :

- MEDIAS & TIC
- CIVISME & DROITS HUMAINS



1 - Présentation

LAHIDI est une la plateforme de suivi et d'évaluation des promesses électorales du Président de la République de Guinée et de son Gouvernement. Le projet actuel répertorie et évalue les engagements du président Alpha Condé en se basant, notamment, sur son projet de société intitulé Programme de Gouvernance 2015 - 2020 et sur la Déclaration de politique générale de son Premier Ministre Mamadi Youla. Au total, LAHIDI a recensé 415 promesses qu'elle suit et évalue périodiquement.

En mars 2017, LAHIDI a publié son premier rapport d'évaluation portant sur 30 promesses dans les secteurs de la justice, des sports et de la culture.

Ce présent rapport, évalue les engagements pris dans les secteurs du civisme et droits de l'homme, médias et TICs.

2 - Méthodologie

Le mécanisme d'évaluation de LAHIDI est basé sur la vérification des faits en les confrontant aux versions officielles du gouvernement. Les investigations sont menées par l'Association des Blogueurs de Guinée (ABLOGUI) avec la collaboration des points focaux (des spécialistes d'un domaine déterminé), le Mouvement de Suivi des Services Publics (MOSSEP), des citoyens et des réseaux d'organisation de la société civile. Les verdicts suivants sont graduellement attribués, en toute indépendance, à chacune des promesses répertoriées:

▣ **En cours d'évaluation:** C'est le verdict par défaut. Toute promesse affichée sur la plateforme est d'abord classée dans cette catégorie. Cela prend le temps nécessaire pour sa vérification.

▣ **En cours de réalisation :** Un ou plusieurs actes ont été posés pour la réalisation de l'engagement. Mais le processus n'est pas encore terminé.

▣ **Dans le délai :** ce verdict est attribué aux promesses dont la période de réalisation a été clairement définie et la réalisation a été faite dans ce délai prévu.

▣ **En retard :** La réalisation de la promesse a débuté mais elle est en retard par rapport au délai prévu pour la finalisation.

▣ **Compromis:** Il y a de fortes chances que l'engagement ne soit pas tenu. Le verdict explique aussi l'état d'une promesse bloquée en cours de réalisation.

▣ **Tenu :** Quand la promesse a été effectivement réalisée.

▣ **Non tenu :** La promesse n'est pas tenue et ne pourra pas ou plus l'être. Elle a été abandonnée sans qu'aucun acte ne soit posé en cours du mandat du Président.

▣ **Partiellement tenu :** La promesse a été partiellement tenue. Selon la nature de la promesse, quelques actes satisfaisants ont été posés mais il reste encore des actes ou des activités à réaliser pour son parachèvement.

▣ **Toujours tenu :** est attribué aux promesses (une décision d'interdiction par exemple) qui sont tenues au moment de l'évaluation. Mais il y a des risques qu'elles ne soient pas tenues à un moment donné en raison d'un manque de rigueur. Donc un laxisme ou un relâchement bien que la décision reste en vigueur.

▣ **Imprécis:** Promesse vague et difficile à évaluer ou qui nécessite une explication plus claire des départements spécialisés pour nous permettre de comprendre les mécanismes de mise en oeuvre.

➤ **Note :** Il est important de savoir que l'évaluation de certaines promesses peut se situer dans le long terme. Par exemple, on ne peut pas attribuer le verdict NON TENU à certaines catégories de promesses avant la fin du mandat du Président Alpha Condé en 2020.

3 - Quels enseignements pouvons-nous tirer de cette évaluation partielle?

• Médias et TIC



L'équipe de Lahidi avec Rachid N'Diaye,
Ministre de la communication

Le secteur des médias et TICs compte 13 engagements dont 4 issus du Programme de gouvernance 2015 - 2020 et 9 de la Déclaration de politique générale du Premier ministre. La mise en oeuvre de ces engagements relève de la compétence de deux départements à savoir le Ministère de la communication et le Ministère des postes, télécommunications et de l'économie numérique.

Pour évaluer le niveau de réalisation de ces promesses, l'équipe de LAHIDI a mené des enquêtes et organisé des entretiens avec des responsables des départements. Au ministère de la communication, l'équipe a été reçue par le ministre Rachid N'Diaye. Par contre, malgré une demande formelle et des multiples relances, le ministère des postes, télécommunications et de l'économie numérique n'a pas collaboré. Après une énième relance, le ministre Moustapha Mamy Diaby a déclaré à LAHIDI: **“Moi je n'ai rien promis à personne. C'est au Président ou au Premier ministre qu'il faut demander des comptes”**.

L'évaluation des promesses montre que seulement 23% (soit 3 promesses sur treize) des promesses ont été réalisées dans les secteurs des médias et TICs. En ramenant ces promesses réalisées au niveau des différents départements, il ressort que le ministère des postes, télécommunications et de l'économie numérique n'a réalisé que 10% des promesses (soit une promesse sur dix) contre 66% (soit deux promesses sur trois) pour le ministère de la communication.

Cette évaluation permet aussi de mettre la lumière sur certains engagements tombés dans les oubliettes et d'autres repris dans le projet de société alors qu'ils étaient déjà réalisés. Par exemple, le Président Alpha Condé a promis dans son Programme de gouvernance 2015-2020 (page 37) de “Constituer deux technopoles à Conakry”. Après investigation, nous pouvons conclure que rien n'a encore été fait pour honorer cet engagement. La réalisation de cette promesse s'avère improbable car elle n'est même pas prise en compte dans le document de Politique et de Stratégie Nationale de Développement des TICs 2016 - 2020 qui répertorie les projets que le ministère compte réaliser d'ici la fin du mandat du Président Alpha Condé.

L'autre exemple est la promesse intitulée: “Intégrer le Projet Réseau Panafricain de Services en Ligne dans ses trois(3) composantes : e-Education, e-Santé et e-Diplomatie” (Programme de gouvernance 2015 - 2020, page 41).

La promesse a été prise en 2015 alors qu'elle a été réalisée depuis le 26 juin 2006 par la signature d'un accord d'adhésion.

• **Civisme et droits humains**



Entretien avec Kalifa Gassama Diaby, ministre de la citoyenneté et des droits de l'homme

Le secteur citoyenneté et droits humains compte 6 promesses provenant essentiellement de la déclaration de politique générale du Premier ministre Mamadi Youla. Ces engagements relèvent de la compétence du ministère de la citoyenneté et de l'unité nationale.

Suite à la demande d'entretien formulée par ABLOGUI, le ministère a collaboré avec l'équipe de LAHIDI. Le Ministre Kalifa Gassama Diaby et son cabinet ont plusieurs fois reçu les collecteurs de données.

L'évaluation montre que seulement 16% (une promesse sur six) de ces promesses ont été réalisées..

4- **Difficultés et défis rencontrés:**

- Difficulté d'accès à l'information publique lié au refus de certains ministres de rendre compte de leur gestion tout en se déliant des engagements du Président de la République et de son Premier Ministre, chef du gouvernement
- Absence de débats politiques sur le contenu réel des projets de société qui, pour autant, pourraient aider à comprendre les démarches gouvernementales
- Faible exigence de la société civile et des citoyens vis à vis des gouvernants pour le respect de leurs engagements ou promesses électorales.

5 - **Recommandations:**

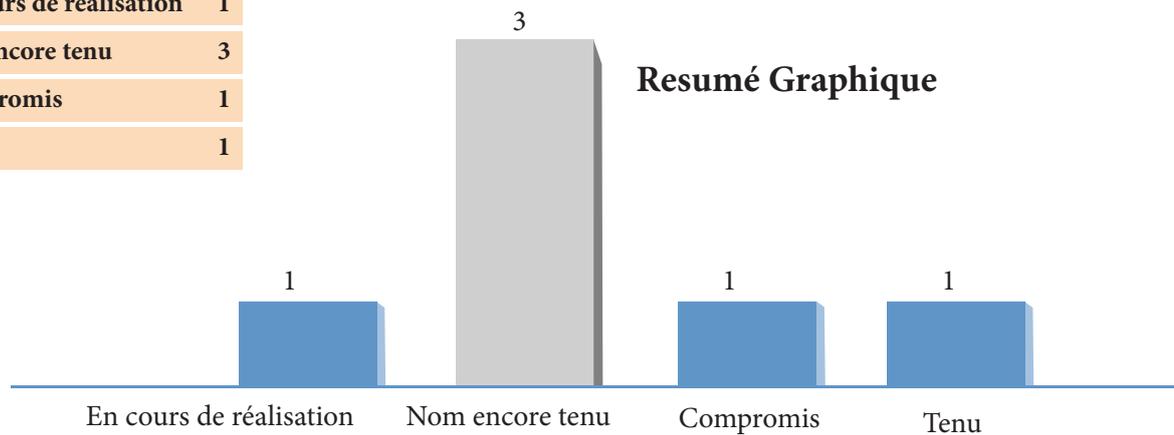
Au regard de ces problèmes, il est demandé:

- Au gouvernement de veiller à l'application de la loi qui garantit aux citoyens le droit d'accès à l'information publique.
- Au ministère des postes, télécommunications et de l'économie numérique de respecter le droit des citoyens à demander des comptes et de travailler pour la réalisation de tous les engagements du président liés à son domaine y compris la promesse de “constituer deux technopoles à Conakry”
- Aux médias et aux organisations de la société civile de mettre un accent sur les débats autour du contenu réel des projets de société surtout en période électorale
- Aux organisations de la société civile et aux citoyens d'être plus exigeants pour le respect par les gouvernants de leurs engagements.

6 - **Description du niveau de réalisation des promesses**

Total de promesses Citoyenneté et droits humains : 6

En cours de réalisation	1
Non encore tenu	3
Compromis	1
Tenu	1



PROMESSE : Réaliser les états généraux des droits de l'Homme

INFORMATION :

Le processus d'organisation des états généraux des droits de l'homme est en cours. Le projet sera déroulé sur huit étapes. Les étapes suivantes ont été réalisées: l'élaboration de la méthodologie, la formation des agents de terrain pour l'administration des outils (du 13 au 15 mars 2015 à Kindia), les consultations préfectorales dans les régions administratives, l'atelier de consolidation et de synthèse des résultats (Septembre 2016 à Kindia), les ateliers régionaux de restitution et de validation des résultats des consultations. A ce jour, il reste à réaliser le forum national des états généraux qui consistera à présenter le rapport de diagnostic contenant les résultats des consultations et orientations stratégiques de lutte contre les violations des droits de l'Homme en Guinée. Ensuite, il y aura l'élaboration des projets de lettre de politique

VERDICT

En cours de réalisation

PROMESSE : Instaurer une «Semaine Nationale de la Paix et de la Citoyenne »

INFORMATION :

La loi instituant la semaine nationale de la citoyenneté et de la paix a été votée le 03 juillet 2016 par l'assemblée nationale et promulguée par le président de la république le 17 octobre 2016. La première édition s'est tenue du 1er au 7 novembre 2016 sous le thème « Citoyenneté et civisme pour la paix, la démocratie et le développement ».

VERDICT

Tenu

PROMESSE : Lancer un programme national de formation citoyenne et civique

INFORMATION :

Le ministère de l'Unité Nationale affirme manquer de moyens pour la réalisation de cet engagement. En attendant, il compte mettre à profit la Semaine Nationale de la Citoyenneté pour assurer la formation citoyenne et civique des citoyens.

VERDICT

Non encore tenu

PROMESSE : Instaurer une campagne citoyenne sur la circulation routière

INFORMATION :

La campagne citoyenne sur la circulation routière n'est toujours pas instaurée. Le ministère de la citoyenneté affirme avoir entamé des démarches avec le ministre de la sécurité. Certaines activités de sensibilisation sur la circulation routière ont été réalisées lors de la première édition de la SENACIP tenue en 2016.

VERDICT

Non encore tenu

PROMESSE : Créer un Institut pour la paix citoyenne et civique

INFORMATION :

Un projet de décret a été soumis dans ce sens au Conseil des Ministres du 31 mai 2016 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'institut national de la paix, de la citoyenneté et de la démocratie. Le projet n'a pas été validé par le Gouvernement.

VERDICT

Compromis

PROMESSE : Créer une radio citoyenne

INFORMATION :

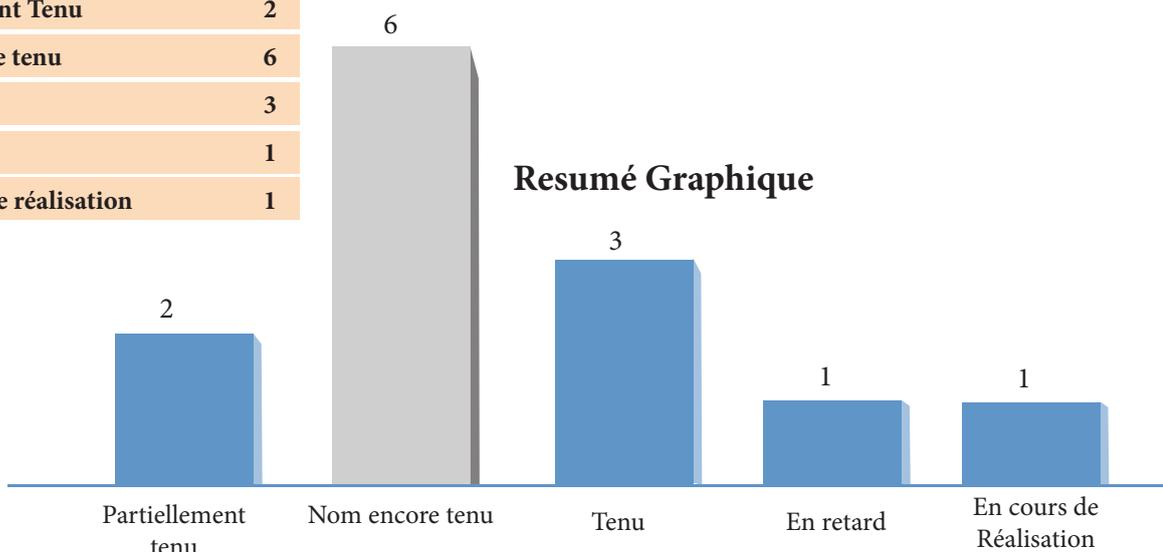
Cette radio n'a toujours pas vu le jour. Le projet de création a été élaboré et présenté au gouvernement par le ministère de l'unité nationale. Mais le manque de financement bloque le projet. Le ministère de la citoyenneté et de l'unité nationale explore l'alternative consistant à créer un partenariat Public-privé avec une contribution annuelle garantie par l'Etat et de l'accompagnement des partenaires techniques et financiers.

VERDICT

Non encore tenu

Total de romesses Medias et TIC : 13

Artiellement Tenu	2
Non encore tenu	6
Tenu	3
En retard	1
En cours de réalisation	1



PROMESSE : Moderniser les équipements de production de la RTG

INFORMATION :

En 2016, sur la base d'un inventaire détaillé des besoins matériels de la RTG, CFI, Canal France International, sur un financement de l'UE, ont effectué l'achat de quelques matériels. Ces équipements, concernaient tous les aspects de la production et de l'exploitation audiovisuelles (Caméras, banc de montage, son, lumière, régie).

VERDICT

Partiellement tenu

PROMESSE : Elaborer, adopter et disséminer les Lois sur la Cyber criminalité, la transaction électronique, la cryptographie et la réforme du secteur postal

INFORMATION :

Les lois sur la Cyber-sécurité et la protection des données à caractère personnel (Loi N°L/2016/loi037/AN), sur les transactions électroniques (Loi N° L/2016/035/AN) et sur la réforme du secteur postal (Loi N°L/2016/036/AN) ont été adoptées par l'assemblée nationale (en juin 2016) et promulgué par le président de la République. Cependant, la Loi sur la cryptographie n'a pas encore été adoptée.

VERDICT

Partiellement Tenu

PROMESSE : Lancer la station terrienne de la RTG Koloma

INFORMATION :

La station terrienne de Koloma a été construite par la Société de Gestion et de Construction de Guinée (SGCG) grâce à la coopération Sino-guinéenne. Cette station terrienne qui comprend une antenne parabolique de 7.2 mètres a été inaugurée en mars 2016.

VERDICT

Tenu

PROMESSES : Opérationnaliser la SOGEB (Société de Gestion et d'Exploitation du Backbone National)

INFORMATION :

La SOGEB a été créée le 15 septembre 2014 par le décret D/2014/199/PRG/SGG. Mais la société n'est pas encore opérationnelle. Elle sera chargée de la gestion et de l'exploitation de la fibre optique en Guinée.

VERDICT

Non encore tenu

PROMESSE : Constituer deux Technopoles à ConakryKoloma

INFORMATION :

Cette promesse n'a pas encore été réalisée et ne figure pas dans le document de politique et de stratégie nationale de développement des TIC 2016 - 2020.

VERDICT

Non encore tenu

PROMESSE : Finaliser l'installation du Backbone à fibre optique sur toute l'étendue du territoire nationale

INFORMATION :

Visant à connecter l'ensemble du territoire, ce projet de 238 millions de dollars US est co-développé par l'Etat guinéen et l'entreprise Huawei. Les travaux d'installation de la dorsale nationale (Backbone d'une distance totale de 4000 km) ont débuté le samedi 25 juillet 2014 à Dubréka et devraient prendre fin deux ans après le lancement.

VERDICT

En retard

PROMESSE : Construire le Centre National de Données

INFORMATION :

A ce jour, le Centre National de Données Numériques n'a pas encore été construit.

VERDICT

Non encore tenu

PROMESSES : Construire le Point d'Echange Internet (IXP) et procéder à la Redélégation du nom de domaine « .gn »

INFORMATION :

Le Point d'Echange Internet (IXP) attend l'acquisition de matériels et la mise en place d'une entité de gestion. Quant à la redélégation du nom de domaine « GN » des démarches ont été engagées mais qui n'ont toujours pas abouti en raison de divergence de vue entre le gouvernement guinéen et les instances internationales concernées.

VERDICT

Non encore tenu

PROMESSE : Intégrer le Projet Réseau Panafricain de Services en Ligne dans ses trois(3) composantes : e-Education, e-Santé et e-Diplomatie

INFORMATION :

La Guinée avait déjà signé le protocole d'accord le 26 juin 2006 pour rejoindre les 19 premiers pays membres du réseau panafricain de service en ligne.
Sur le volet E-Education, une expérience pilote a été faite à l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry avec 27 programmes de formations en ligne depuis l'Inde au bénéfice de 58 étudiants en 2015.
Sur le volet E-médecine, une expérience pilote a aussi été effectué au CHU de Donka entre 2010-2015.
Sur le volet E-Diplomatie, une expérience pilote limitée à la visioconférence pour les diplomates a été réalisée.

VERDICT

En cours de réalisation

PROMESSE : Elaborer la stratégie nationale des TICs et de l'Économie Numérique

INFORMATION :

Un document de politique et de stratégie nationale de développement des TICs 2016 - 2020 a été élaborée. La version numérique est disponible via ce lien: <http://bit.ly/2wGg9iv>

VERDICT

tenu

PROMESSE : Construire le Centre National de Données

INFORMATION :

La construction du Centre National de Données Numériques est prévue dans le document de politique et de stratégie nationale de développement des TICs 2016 - 2020. Cet engagement est inclu dans un ensemble de «structurants nécessaires au développement de l'économie numérique» dont le coût de réalisation s'élève à 151,95 Milliard GNF.

VERDICT

Non encore tenu

PROMESSE : Relancer la SOTELGUI et lui permettre de jouer son rôle d'acteur stratégique du secteur.

INFORMATION :

La Sotelgui n'est pas encore relancée. L'Etat guinéen a obtenu un prêt de 50 millions de dollars de la Chine depuis 2013 pour réaliser ce projet. Un accord a été signé avec l'entreprise HUAWEI pour réaliser ces travaux d'extension et de modernisation. 37 millions 200 mille USD ont été investi en équipements et en frais de service par l'entreprise chinoise. Selon la direction de la Sotelgui, il reste encore un montant de 12 millions à décaisser.
Pour rappel, le président de la République a nommé Oumar Said Koulibaly, directeur général de la Sotelgui en août 2016. Celui-ci a promis quelques après sa nomination de faire de la Sotelgui le leader de la téléphonie mobile dans 6 mois.

VERDICT

Non encore tenu

NB : Ces informations peuvent être actualisées à tout moment sur www.lahidi.org



www.lahidi.org
Twitter: @LahidiGn
www.facebook.com/layidign